

**BioTitan WP**

**COMMERCIALE**

**Mycoinsecticide biologique**

**Poudre mouillable**

Pour la réduction du nombre de doryphores de la pomme de terre dans les cultures de grande culture de pommes de terre, de tomates, de poivrons et d'aubergines. Pour la réduction du nombre de punaises ternes dans les cultures de grande culture d'épinards, de choux chinois, de laitue, de céleri, de fraises, de framboises et de mures. Pour la réduction du nombre de punaises velues et de larves d'hannetons européens et de scarabées japonais dans les surfaces gazonnées.

**PRINCIPE ACTIF:** *Beauveria bassiana* souche ANT-03 contenant un minimum de  $1 \times 10^{10}$  conidies/g.

Avertissement, contient l'allergène soya

**NO D'HOMOLOGATION: 33923 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**SENSIBILISANT POTENTIEL  
AVERTISSEMENT- IRRITANT POUR LES YEUX  
AVERTISSEMENT POISON**

**CONTENU NET: 500 g à 25 kg**

**Lot No.**

**Date de fabrication:** \_\_\_\_\_

Anatis Bioprotection  
278, rang Saint-André  
Saint-Jacques-le-Mineur (Qc, Canada) J0J 1Z0  
Téléphone : 1-800-305-7714; Fax : 514-485-0323  
Courriel : [info@anatisbioprotection.com](mailto:info@anatisbioprotection.com)  
[www.anatisbioprotection.com](http://www.anatisbioprotection.com)

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut être fatal si inhalé. **NE PAS** inhaler ou respirer la poussière ou la brume. Provoque une irritation des yeux. **NE PAS** mettre en contact avec les yeux. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter des gants imperméables à l'eau, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes protectrices, des chaussures et des chaussettes, et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pendant la manipulation, le mélange, le chargement ou l'application du produit, ainsi que pendant les activités de nettoyage ou de réparation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Délais de sécurité: **NE PAS** pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection personnel approprié, incluant une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables à l'eau, des chaussures et des chaussettes.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Les effets potentiels de ce produit sur certains insectes bénéfiques non ciblées, qui pouvant être utilisés dans un programme de lutte intégrée (LI), ne sont pas connus. Peut être nocif pour certains insectes et

abeilles bénéfiques. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes et abeilles bénéfiques dans les habitats à proximité du site de traitement. Pour les utilisations agricoles, éviter l'application pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Éviter d'appliquer lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement dans la couverture végétale contenant les mauvaises herbes en fleur. Pour l'utilisation sur le gazon, éviter les applications ou prévenir toute dérive vers les plantes ou les mauvaises herbes en floraison. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des mauvaises herbes, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada ([www.healthcanada.gc.ca/pollinators](http://www.healthcanada.gc.ca/pollinators)).

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais et sec. Peut être entreposé jusqu'à 18 mois au réfrigérateur (4 °C) ou jusqu'à 6 mois à 21 °C dans un emballage fermé. Le produit peut être conservé jusqu'à 3 mois à 21 °C dans un emballage ouvert. Refermer hermétiquement le contenant entamé afin de prévenir toute perte d'efficacité.

Le BioTitan WP contient des spores vivantes du champignon *B. bassiana*. Elles risquent d'être endommagées si elles sont exposées à des températures supérieures à 25 °C ou si elles sont en contact avec l'eau pendant plus de 24 heures.

Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage de déversements.

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

BioTitan WP est une formulation de poudre mouillable ayant comme ingrédient actif des spores vivantes du champignon *Beauveria bassiana* souche ANT-03 naturellement retrouvées dans le sol.

Ces spores vivantes peuvent être sensibles aux conditions environnementales. Pour une efficacité optimale :

- Ne pas appliquer par temps très chaud.
- Par temps ensoleillé, appliquer plus tard dans l'après-midi; ne pas utiliser à la mi-journée lorsque les températures sont plus élevées et quand le soleil est le plus fort.
- Pour les applications foliaires, ne pas appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

### **BioTitan WP réduit le nombre de :**

**doryphores de la pomme de terre** dans les cultures de grande culture de la pomme de terre, de la tomate, des poivrons et des aubergines; le nombre de **punaises ternes** dans les cultures de grande culture d'épinards, de choux chinois, de laitue, de céleri, de fraises, de framboise et de mures; le nombre de **punaises velues** et de **larves d'hannetons européens et de scarabées japonais larves** dans les surfaces gazonnées.

### **MODE D'EMPLOI**

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Ce produit peut être appliqué avec un équipement de pulvérisation manuel et/ou terrestre classique. Utiliser toujours une solution fraîchement préparée selon les DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE ci-dessous. Débuter les traitements dès la première apparition des insectes nuisibles. Les doses d'application, la fréquence des traitements, la couverture de la pulvérisation et la densité des ravageurs influencent la rapidité d'obtention des résultats recherchés. BioTitan WP est plus efficace lorsqu'il est appliqué tôt, avant que les populations d'insectes ne deviennent trop importantes. Il faut de 5 à 7 jours après la première application pour observer une baisse des populations d'insectes ravageurs. Appliquer à nouveau si nécessaire selon la section FRÉQUENCE ET CALENDRIER D'APPLICATION ci-dessous. Plusieurs applications peuvent être nécessaires pour réduire le nombre de ravageurs cibles.

**Ne pas mélanger avec un fongicide.** Si un fongicide doit être utilisé, assurer l'application du fongicide au moins 4 jours avant l'application de BioTitan WP ou au moins 2 jours après l'application de BioTitan WP.

### **DOSAGE**

Appliquer une concentration 4 à 8 g de BioTitan WP/L d'eau en fonction de la densité de la population d'insectes. Utiliser un volume suffisant pour couvrir le feuillage infesté par les insectes nuisibles. La quantité nécessaire dépend de la taille de la culture et de l'équipement de pulvérisation. Selon la culture traitée, de 500 à 1000 L de volume de pulvérisation sont typiquement requis pour 1 ha.

### **DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE**

Toujours utiliser une solution fraîchement préparée.

Suivre les directives suivantes pour préparer le mélange de 4 à 8 g de BioTitan WP par litre d'eau :

1. Pré-mélanger BioTitan WP :

- a. Mettre 400 à 800 g de BioTitan WP dans un contenant scellable.
- b. Ajouter 2 L d'eau propre dans le contenant et le sceller.
- c. Secouer vigoureusement pendant 30 secondes

2. Transvider la solution dans le réservoir pour l'épandage rempli avec 95 L d'eau

3. Rincer trois fois le contenant du pré-mélange avec 1 litre d'eau et verser à chaque fois le liquide de rinçage dans le réservoir pour l'épandage
4. Agiter constamment pendant l'épandage. Un agent émulsifiant peut-être ajouté.

#### **FRÉQUENCE ET CALENDRIER D'APPLICATION**

Appliquer à nouveau si nécessaire dans un délai de 7 jours. En cas d'infestation de ravageurs, le produit peut être utilisé tous les 3 à 5 jours. Plusieurs applications peuvent être nécessaires pour réduire le nombre de ravageurs en cause. Il n'y a aucune limite au nombre d'applications.

#### **DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)**

Le délai d'attente avant la récolte pour BioTitan WP est 0 (zéro) jour et le produit peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.